

L'AN 2030 «...» LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU QUÉBEC

PROJET LIBERTÉ- NATION

POLITIQUE FICTION ?

Synopsis

Me Guy Bertrand

Plan d'affaires sommaire – étude de marché

A. Étude de marché

Question : Est-ce qu'il y a une clientèle (électeurs), au Québec, susceptible de préférer majoritairement le produit québécois (**RFQ**) au produit canadien (la Province canadienne du Québec)?

Réponse : Oui. Je suis d'avis qu'il y a un marché pour un tel produit (**RFQ**) dans la mesure où un parti politique est prêt à réaliser le Projet Liberté-Nation dans son intégralité;

1. Clientèle régionale

- La clientèle cible du produit québécois, soit la **République fédérale du Québec**, ce sont les gens de toutes les régions du Québec;
- La **RFQ** permettra aux États régionaux d'obtenir tous les leviers politiques et économiques nécessaires pour assurer leur plein développement;
- Les États québécois jouiront de l'autonomie gouvernementale nécessaire pour modeler leur avenir selon leurs spécificités propres;
- Ces États partageront leurs compétences avec le gouvernement de la **République fédérale du Québec**;
- La **RFQ** fera des paiements de péréquation propres à donner aux gouvernements des États québécois des revenus suffisants pour leur permettre d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables;

2. Clientèle fédéraliste et nationaliste

- Comme le produit québécois (RFQ) vise l'autonomie gouvernementale des régions, pour assurer ainsi la liberté, la modernité et la prospérité de la Nation québécoise, les vieux débats d'autrefois, particulièrement entre fédéralistes et indépendantistes, ou encore les luttes politiques partisans, n'auront plus leur raison d'être dans les années 2030;
- Quoi qu'il en soit, une forte proportion de la clientèle nationaliste et fédéraliste modérée sera intéressée à se porter acquéreur du produit québécois (**RFQ**);
- **La République fédérale du Québec** est un véhicule hybride qui réunit, en même temps, tous les avantages du fédéralisme et de l'indépendantisme;
- **La République fédérale du Québec** c'est en quelque sorte :
 - la conservation des liens identitaires, symboliques et économiques avec le Canada;
 - la reconnaissance de la citoyenneté multiple et du droit de ses citoyens de s'identifier comme Canadiens, Canadiens français ou Québécois;
 - un Traité d'alliance renouvelable avec le Canada dans des domaines rigoureusement délimités;
 - la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux entre la RFQ et le Canada;
 - le maintien de la devise canadienne;
 - la protection des marchés de consommation pour les deux pays;
 - l'union avec le Canada plutôt que l'union dans le Canada;

3. Clientèle indépendantiste

- En comparant le produit canadien, soit la Province canadienne du Québec, avec le produit québécois, soit **la République fédérale du Québec**, les indépendantistes constateront facilement que le produit québécois répond à tous les besoins importants de la Nation québécoise, tels que décrits ci-avant, à l'Étude de besoins, ce que ne fera jamais le produit canadien;
- **La République fédérale du Québec**, c'est aussi :
 - l'abolition de la monarchie constitutionnelle au Québec;
 - l'indépendance du Canada français;

- l'indépendance de notre part du Canada;
- une continuité historique différente et propre à l'un des peuples fondateurs du Canada, soit le peuple Canadien français;
- le Canada français;
- l'Amérique française;
- un pays neutre sur le plan militaire;

4. Clientèle autochtone

- Les peuples autochtones du Québec, si telle est leur volonté, retrouveront dans le produit québécois (RFQ) le pays de leurs ancêtres;
- Ils pourront participer à la refondation du Québec, à partir des Régions, avec les anglophones, les allophones et les francophones;
- La **République fédérale du Québec**, pour les peuples autochtones, c'est la reconnaissance de leur autonomie gouvernementale et de tous leurs droits;
- C'est, pour eux, le moyen par excellence de se soustraire à la *Loi sur les indiens*;

Voir *Le Projet Liberté-Nation*, Auteur : Me Guy Bertrand, Fondation littéraire Fleur de Lys, édition avril 2014, p.192

Fait à Québec ce 15 octobre 2014

Me Guy Bertrand, avocat

250, Grande Allée Ouest, bureau 801
Québec (Québec) G1R 2H4
Téléphone : (418) 683-8585
Télécopieur : (418) 614-1458
gbertrand@guybertrandavocats.com